3e Année N° 22. 15 Novembre 1922

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

PARIS

MM. BERNHEIM-JEUNE, ÉDITEURS D'ART

25, BOULEVARD DE LA MADELEINE

15, RUE RICHEPANCE

1 fr. 25 le Numéro

LE BULLETIN
DE LA VIE ARTISTIQUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

***Un an*..... Vingt-quatre francs**

RACHAT DE COLLECTIONS

LE BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE
ACCEPTE L'ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT DE 24 FRANCS DES COLLECTIONS COMPLÈTES EN BON ÉTAT DES 26 Nos DE LA 1re ANNÉE OU L'ÉCHANGE CONTRE UN ABONNEt NOUVEAU

Durand-Ruel

TABLEAUX MODERNES

Paris
16, rue Laffitte

12, East 57th Street
New-York

« *Dans tout accident, il y a un côté quasi providentiel : le nôtre en eut plus d'un. Outre qu'une chute de plus de trente pieds au fond du ravin me laissa vivant sous un cheval tué, mes caisses, éraflées seulement par les roches, n'avaient pas été disjointes et, bien qu'elles aient roulé dans le torrent, mes livres et mes hardes ne se trouvèrent aucunement gâtés par l'eau.*

LE COMTE LYNCH,
Pair de France.

Confiez le soin d'emballer vos œuvres d'art à

CH. POTTIER

14, Rue Gaillon — Tél. : Central 46-84

SES GROUPES DE GRAVEURS SUR BOIS

avec

Beltrand, Bonfils, Carlègle, Colin, Deslignières, Galaris, Hermann-Paul, Laboureur, Latour, Lebedeff, etc.

Aquarelles - Dessins
Eaux-fortes - Lithographies

Du 15 au 30 NOVEMBRE :
MORIN-JEAN exposera des aquarelles, eaux-fortes et bois gravés.

G. et R. BRIFFAULT, Éditeurs, 4, rue de Furstenberg, Paris (6e)

LE LIVRE DU BIBLIOPHILE

OVIDE

L'ART D'AIMER

Texte latin et traduction nouvelle de Pierre LIÈVRE — Édition in-4° écu (21×27)
Illustrée de vingt-trois planches hors texte gravées en couleurs au repérage
Par le peintre-graveur ANDRÉ LAMBERT

LE PROSPECTUS DE CET OUVRAGE SERA ENVOYÉ SUR DEMANDE

CET OUVRAGE PARAITRA VERS LE 15 DÉCEMBRE 1922

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Nos 1 à 25 — 25 exemplaires sur Japon ancien à la forme comprenant le 1er état (eau-forte pure) et l'état en noir de toutes les planches, et l'épreuve terminée en couleurs, *une des 23 aquarelles originales de l'artiste et un cuivre doré.* . . *1.500 fr.*

Nos 24 à 46 — 25 exemplaires sur Japon impérial comprenant l'état en noir de toutes les planches, l'épreuve terminée en couleurs *et un croquis original de l'artiste.* *850 fr.*

Nos 47 à 96 — 50 exemplaires sur vélin d'Arches, comprenant l'état en noir de toutes les planches et l'épreuve terminée en couleurs. . . . . *500 fr.*

Nos 97 à 500 — 404 exemplaires sur vélin d'Arches comprenant l'épreuve terminée en couleurs. . . . . *275 fr.*

Collection Alter Ego

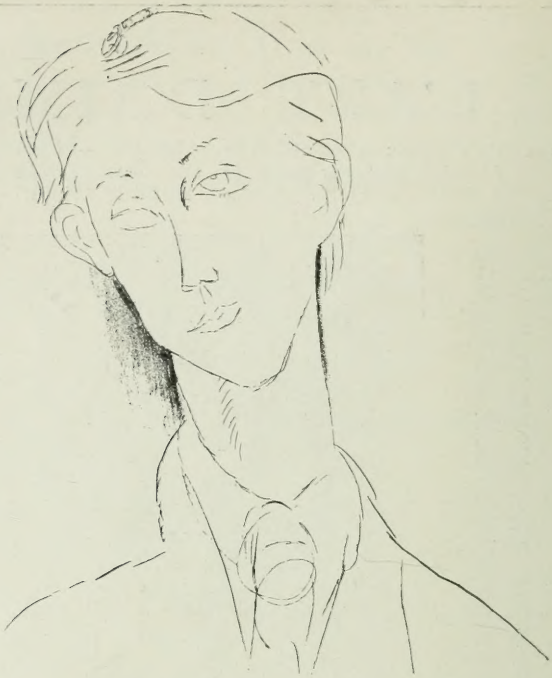

MAURICE DU PLESSIS
LES ODES OLYMPIQUES
Poèmes inédits avec un portrait de DERAIN.

WALT WHITMAN
LES DORMEURS

FRANÇOIS BERNOUARD
LA BERLUE RAYONNANTE
avec un portrait de MODIGLIANI.

Le Volume : **Deux Francs**

TYPOGRAPHIE ET IMPRIMERIE
FRANÇOIS BERNOUARD
71 et 73, Rue des Saints-Pères, à Paris.

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

15 Novembre 1922

PARIS
MM. BERNHEIM-JEUNE, ÉDITEURS D'ART
25, BOULEVARD DE LA MADELEINE
15 RUE RICHEPANCE

Architecture intérieure

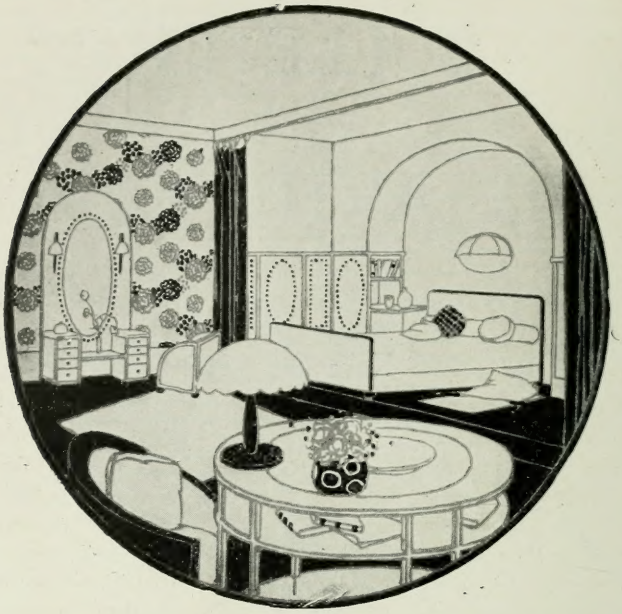

chez francis jourdain

2, rue de Sèze, Paris

Installation complète d'appartements, villas, magasins, banques, etc.

Appareils d'éclairage
Meubles
Tapis
Verreries

Papiers peints
Poteries
Tissus
Abat-jour

BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE

3e Année. N° 22. 15 Novembre 1922

Rédacteurs : MM. Félix Fénéon, Pascal Forthuny, Guillaume Janneau, André Marty, Tabarant.

SOMMAIRE

Bienvenue.
Art Colonial.
L'art et l'enseignement.
Les "Artistes Indépendants".
Louis Ménard.
L'art du paysan russe.
Livres.
Le Courrier de la Presse.
La Curiosité.
Ici...
...et ailleurs.
Paroles.

Bienvenue

« Loués par les uns, blâmés par les autres », et pour la même chose; querellés à la fois pour avoir fait et pour n'avoir pas assez fait; régalés de compliments pleins de réticences, voici les industriels entrés dans la vie artistique. Ils ont atteint le but qu'on leur assignait. Le Pavillon de Marsan lui-même, arche sainte de l'art décoratif, leur donne asile et, de ses mains pontificales, l'Union centrale en personne leur confère l'investiture.

Il fait beau voir ces chefs puissants troquer, pleins de bonne volonté, peut-être d'ironie, leur fauteuil de jurés traditionnels pour le tabouret du postulant. L'examen fut d'ailleurs bénin. La sagesse fut récompensée, les défaillances absoutes; chacun, de ce premier contact, demeura fort satisfait. Les partenaires, avec raison, usèrent de diplomatie. On n'en saurait déployer assez dans les affaires humaines.

*

Voici donc confrontés l'art décoratif des artistes, groupés au Salon d'Automne, et celui des industriels, réunis aux Tuileries. On trouvera chez les premiers ce qui manque à ceux-ci : la hardiesse et la conviction, deux éléments spécifiques de l'art. Mais les seconds possèdent l'esprit réaliste. L'industrie, cela va sans dire, ne prétend point créer un style : elle en remet aux artistes le soin et les travaux. Elle cherche, tout simplement, à dégager, des multiples essais qui longtemps l'obscurcirent, une formule moyenne, pratiquement réalisable, étudiée pour l'agrément et la commodité du client et non plus pour la gloire exclusive et jalouse de l'auteur. Les industriels entendront, au Grand Palais,

d'utiles conseils d'audace. Les artistes, en retour, méditeraient avec profit la leçon positive de leurs nouveaux confrères.

S'ils sont, en effet, destinés à suivre des voies qui ne se confondent pas; si l'industrie, par nature, est vulgarisatrice et par là, dans une certaine mesure, démarqueuse, les artistes et les industriels n'en ont pas moins intérêt à se connaître. Ils feraient même fort bien d'établir en commun, loyalement, un régime de véritable confraternité, toutes garanties contre la fraude étant amplement fournies par la législation commerciale aggravée du fameux droit d'auteur, nouvelle enceinte fortifiée du donjon de procédure au fond duquel, bardé de textes, hérissé d'huissiers, barbelé de commissaires, l'artiste contemporain travaille.

L'industrie, longtemps, repoussa la requête des auteurs de modèles, qui prétendaient à la signature. Mieux inspirée, voici qu'elle applique, au Pavillon de Marsan, la méthode chère aux artistes. Ces derniers triomphent : belle victoire en vérité. L'industrie publie désormais le nom du dessinateur. Mais ce dessinateur dépend d'elle. La vraie victoire eût été d'emporter des commandes : mais les artistes se repaissent de chimères et sont heureux d'un succès qui flatte — en espérance — leur vanité.

La subite souplesse des industriels ne laisse pas toutefois de les alarmer. Aussi bien la plupart d'entre ceux-ci n'ont-ils, dans le succès de leur exposition, qu'une médiocre confiance. D'ailleurs, dans leurs bulletins syndicaux, les mêmes hommes qui professent ici un zèle de néophyte conseillent la prudence à l'endroit des idées modernes et l'horreur de leurs défenseurs.

*

Il serait jeunet de croire à la bonne volonté spontanée des industriels. Ils éprouvent les sentiments des hommes qu'une impérieuse nécessité, quelque chose comme un incendie, arrache à leur quiétude : on laisse à penser leur tendresse pour les incendiaires. Mais ils reconnaissent l'opportunité de sauver ce qui est en péril et, dans l'espèce, de recouvrer quelque crédit sur les marchés du monde, qui vomissent les copies d'ancien. Ce n'est point dans le dessein de disqualifier les formules nouvelles que certains d'entre eux commettent des erreurs dont la grossièreté surprend, venant d'habiles praticiens : c'est par ignorance et manque de culture. Accoutumés à copier, ils copient les modèles nouveaux aussi platement qu'ils faisaient les anciens, et sans en pénétrer

l'esprit. Mais patience; ils feront comme ont fait leurs devanciers dans la carrière : ils apprendront. On apprend, même malgré soi.

Il n'est plus possible d'enrayer ni de détourner le mouvement moderne : la manifestation des industriels en témoigne toute la première. Elle atteste qu'il est impossible de s'y soustraire.

Aussi bien l'industrie doit-elle se préparer sérieusement à l'exposition des arts techniques de 1924; elle vient d'en faire la répétition générale. Elle découvrira les corrections à faire. Il conviendra d'animer le thème, d'accentuer le dessin, de vivifier l'expression, qui est fort incolore, et surtout d'oublier les vieilles locutions. Il conviendra, tout uniment, de créer des choses de notre temps.

GUILLAUME JANNEAU.

Lucie Cousturier. — Croquis de voyage.

Art colonial

UNE LETTRE DE M^me^ LUCIE COUSTURIER

Aux opinions d'artistes publiées par le dernier Bulletin, *sur les services qu'à l'art français rendra la récente découverte de la vie coloniale, Mme Lucie Cousturier veut bien ajouter cette lettre : elle nous l'adresse de Fréjus, où elle met au point la documentation recueillie, au cours de sa récente mission, chez ses* Inconnus :

Oui, certes; il faut multiplier les sources d'inspiration; c'est le meilleur moyen de lutter contre le poncif. Ce qui a fait souvent condamner l'exotisme en matière d'art, c'est qu'il induit le spectateur à confondre l'intérêt documentaire avec l'intérêt purement pictural des tableaux.

Mais de l'insuffisance de tel peintre et de l'ignorance de tel amateur le « sujet » n'est pas responsable.

Lucie Cousturier. — Croquis de voyage

J'ai eu l'occasion, dans une récente étude, de parler du rôle du « sujet » [1] :

...Quelle que soit la nature de l'objet qui inspire le peintre, cela ne regarde pas le spectateur; c'est par la manière seule dont il a réagi en face du modèle, c'est par le sentiment qui, par suite, l'a porté à en construire, à en fabriquer une image artificielle que l'artiste doit obtenir l'attention du public et sa sympathie.

Mais les peintres, ayant pris l'habitude de nier son intérêt pour le spectateur, finissent par croire que le sujet n'existe réellement pas. Ils ont l'imagination trop vive. Le sujet, — la matière, — existe bien, au contraire; il est même essentiel pour les peintres. C'est lui qui les a révélés à eux-mêmes : il est leur père, il a décidé de leur palette. La peinture de Signac est née de l'eau; celle de Bonnard est née de la rue de Paris; celle de Roussel est née de la campagne de l'Ile-de-France...

La patrie d'un peintre n'est donc pas, à mon avis, le pays qui l'a vu naître lui-même, mais celui qui a donné naissance à son art.

C'est ainsi que depuis mon voyage en Afrique occidentale, j'ai l'impression que ma patrie, en tant qu'artiste, est le pays nègre.

Cet aveu me dispense, n'est-ce pas? de répondre à votre dernière question.

LUCIE COUSTURIER.

(1) K.-X. Roussel, en préparation chez MM. Bernheim-Jeune.

L'art et l'enseignement.

UN PROGRAMME EXPÉRIMENTAL

Il faudra bien qu'un jour, enfin convaincu d'une impuissance due à de mauvaises méthodes plus encore qu'à de mauvais maîtres, l'enseignement officiel se décide aux réformes nécessaires; les fruits qu'il porte actuellement ressemblent trop à ceux qu'en traversant la Palestine trouva Chateaubriand : leur belle apparence ne cachait que cendres. Mais comment le rénover? Comment éveiller la curiosité, comment stimuler l'intelligence des élèves?

Les artistes appelés à diriger des ateliers tirent généralement leur enseignement de leur expérience propre. A la vérité, les exemples de conscience et de zèle sont les seuls bienfaisants qu'un maître puisse donner; il est même bon qu'il se garde d'imposer une esthétique. Mais hors de l'atelier, l'enseignement ne saurait-il affecter un caractère rationnel qui lui fait aujourd'hui défaut? Doit-il demeurer délibérément empirique, sans emprunter aucune lumière à la science ?

D'un pareil problème, que peut penser un savant, un psychologue, c'est-à-dire un physiologue, car il n'est psychologue aujourd'hui, qui fasse cas de la métaphysique. Il appartenait au directeur du laboratoire de physiologie des sensations à la Sorbonne, M. Charles Henry, de le résoudre. M. Charles Henry n'est pas seulement l'une des fortes têtes mathématiques de ce monde, mais encore un connaisseur en matière d'art. « La science, dit-il volontiers, analyse la vie; l'art crée des expressions de la vie. » C'est de son laboratoire qu'est sorti le *divisionnisme*. Une certaine brochure bourrée de chiffres et traitant d'esthétique est même signée de deux noms assez inattendus : car si M. Charles Henry en fit la théorie, M. Paul Signac en fit les calculs.

*

— Mon programme? veut bien nous confier le maître. En effet, j'ai parfois souhaité de professer dans quelque grande école d'art. J'estime qu'il faudrait suivre un programme qui complétât la culture générale des élèves en leur découvrant des vues qu'ils ignorent totalement; il conviendrait d'abord qu'on leur révélât les lois élémentaires de la sensation, et le régime de nos sensibilités. Examiner les problèmes artistiques du point de vue de l'art est sans doute passionnant ; les étudier par rapport aux sensations est instructif. Un enseignement expérimental ne susciterait peut-être aucun talent nouveau : mais il éclai-

rerait et guiderait les talents naturels. Il est nécessaire à un artiste de bien connaître les ressources de l'instrument qu'est sa sensibilité. Il est vrai que l'instinct des grands artistes retrouve les lois que vérifie la science : mais les maîtres eux-mêmes et ceux qui portent en eux le don qui fait les maîtres, ne trouveraient qu'avantages à connaître les raisons de ce que l'instinct leur fait faire. L'un des plus grands d'entre eux, Léonard de Vinci, s'est attaché toute sa vie à ces problèmes.

« La seule difficulté consisterait à limiter les notions qu'il faudrait fournir aux élèves; il faudrait demeurer dans l'élémentaire, leur donner d'ailleurs des connaissances pratiques sur les sources de lumière, sur les photographies, sur les différentes techniques d'art. Il serait bon qu'ils apprissent les propriétés physico-chimiques des matières qu'ils utilisent, celles des vernis, des cires, des enduits, des couleurs : c'est un monde à leur ouvrir. Les couleurs ne possèdent pas seulement des propriétés de stabilité ou d'inconstance qui tiennent aux combinaisons chimiques, mais des propriétés physiques, très variées, qui sont profondément modifiées par les lois de nos sensations.

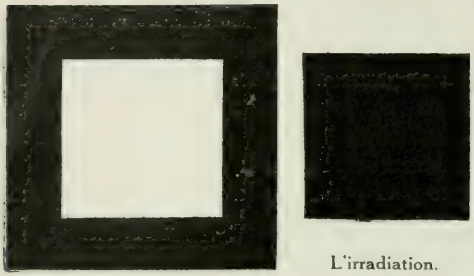

L'irradiation.

« La théorie physiologique des couleurs n'est, comme celles des sons, des odeurs et des saveurs, qu'une division de la théorie physiologique générale des vibrations. Toutes les sensations de cette nature sont essentiellement mesurables.

« Professeur, poursuit M. Charles Henry, je ne m'aviserais point toutefois d'engager mes élèves dans ces mesures. Il importe seulement qu'ils apprennent à prévoir, par la logique, certains effets, et à comprendre certains phénomènes. Tels mouvements du cheval en action qu'avait saisis Phidias ont cessé d'être perceptibles à notre œil. Les sensations des anciens étaient donc plus aiguisées que les nôtres, c'est-à-dire moins persistantes. L'enseignement qui méconnaîtrait les caractéristiques physiologiques de nos impressions et qui, dans l'arbitraire, établirait des canons selon l'antique serait donc faussé dès son principe. Ce qu'il convient de dévoiler, c'est le parallélisme de l'évolution de l'art et de la vie. »

✲

Le cabinet où nous reçoit M. Charles Henry ouvre ses baies, de tous côtés, sur le vieux pays de Valois : c'est à Coye, près de Chantilly, qu'il faut aller troubler l'illustre savant. La nature est le seul décor de cette retraite méditative; pas le moindre appareil romantique : la cellule de M. Charles Henry ne ressemble pas à celle du docteur Faust. Sur les rayons, peu nombreux, des papiers et des brochures,

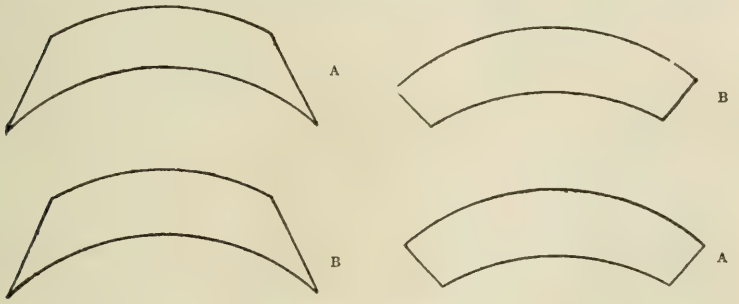

Les zones circulaires :
centre virtuel en haut. centre virtuel en bas.

quelques dictionnaires scientifiques, des manuels techniques et des poètes...

— C'est à la sensation, poursuit M. Charles Henry, que nous devons les lumières les plus précieuses sur l'évolution de la vie psychique. Que n'a-t-on pas dit sur les « contradictions du cœur humain » ? Si nos réactions psychologiques sont si souvent incohérentes, c'est qu'il existe des *sensibilités de sensibilités*, toutes légitimées par la vie, contradictoires entre elles dans de larges limites, c'est qu'il y a des réactions successives, proportionnelles à ces divers ordres de sensibilités. Ce que nous percevons, et ce que l'artiste s'efforce d'exprimer, c'est la combinaison des deux éléments qui constituent l'excitation : l'intensité et la durée. Un excitant, si intense qu'il pû être, demeurerait *imperçu* de nous s'il ne *durait* un certain temps. Sans doute, il y a des différences individuelles appréciables (la femme est plus sensible à la durée, l'homme à l'intensité), mais cela ne contredit point aux lois psychophysiques : elles sont générales, mais non pas uniformes : l'état du sujet détermine des constantes différentes qui le caractérisent et cons-

tituent son « tempérament ». Peut-être cette faculté particulière qu'on nomme le génie pourra-t-elle se décomposer un jour en un certain nombre de constantes : nous ne sommes qu'à la période des défrichements en ces études.

« L'enseignement qu'il faut rétablir et même retrouver, c'est celui que se transmettaient les vieux maîtres : comme les Grecs, les verriers du moyen âge ont connu les propriétés *rentrantes* ou *saillantes* des couleurs. Un carré rouge ou vert paraît toujours plus haut qu'un carré jaune ou bleu rigoureusement égal. Qu'on cherche à reproduire des traits verticaux vus à travers une vitre rouge : il y aura des erreurs systématiques en *trop* formellement appréciables; mais les mêmes erreurs affecteront les traits horizontaux, si les yeux de l'expérimentateur sont couverts d'un verre bleu. Cette solidarité de la couleur et de la direction constitue le principe physiologique de la polychromie, c'est-à-dire de l'art pictural décoratif; et, qu'on y consente ou non, aucune formule arbitraire n'en corrigera les effets.

« La sensation de forme elle-même, qui dépend de perceptions de blanc et de noir en plan et en relief, est si profondément liée aux sensations motrices, réelles ou virtuelles, que, chez certains individus, la vision du mouvement détermine un déplacement positif dans le sens du mobile. Aussi bien les illusions d'optique découlent-elles toutes de ce principe et sont-elles beaucoup plus accentuées quand, au mouvement des yeux, s'ajoute celui de la tête.

« Ce sont là des lois auxquelles l'artiste se doit conformer en *transposant* à sa manière. Un subjectile blanc ne réfléchit qu'environ soixante fois plus de lumière qu'un subjectile noir; mais le peintre doit exprimer des intensités lumineuses qui peuvent varier entre un et un million : c'est démontrer l'artifice qui caractérise la peinture et marquer la part de l'*interprétation* personnelle. Il n'est, en effet, point de *canon* rigide. Il y a seulement des expressions de la vie qui, fonction de la race et du psychisme de l'artiste, traduisent la sensibilité *normale* à un instant, parfaitement définissable, de son évolution. »

« Tel serait, résumé, le plan général d'un enseignement établi, non plus sur l'empirisme, qui néglige le caractère vivant de la sensation, mais sur l'expérience scientifique. Il nous paraît évident qu'une méthode rationnelle ainsi comprise se doit substituer dans nos écoles d'art, à l'absence de méthode; n'est-il pas utile en soi de *connaître?* »

G. J.

Les "Artistes Indépendants"

Paul Signac
par Maximilien Luce.
(*Les Cahiers d'Aujourd'hui.*)

Ils ont tenu, samedi dernier, leur seconde assemblée générale annuelle, dans la salle des fêtes de la mairie du IX^e^, rue Drouot. La salle est vaste, mais elle ne parvint pas à contenir la foule pressée des sociétaires, qui débordait au dehors et jusqu'au bas de l'escalier. Combien étaient-ils là ? De quatre à cinq cents, peut-être. Beaucoup de jeunes femmes. Pipes et cigarettes tissaient un épais voile de brume jaunâtre. Dominant la tribune où présidait Paul Signac — ayant à son côté cet incomparable secrétaire général qu'est Igounet de Villers, et derrière lui ses deux vice-présidents : Luce, farouche; Luc-Albert Moreau, pensif et calme — le traditionnel buste de la République s'estompait, telle une figure de Carrière. Et quel tumulte! Il y eut de vives paroles, et des invectives jaillirent. Aussi bien, ne jaillissent-elles pas, toujours les mêmes, à chaque assemblée? Une voix jeta : « On se croirait à la Chambre! » Cependant Signac, imperturbable, vers qui montait parfois l'injure ou la menace, réalisait le miracle de commander à cette foule d'artistes. Et le souvenir nous revenait de ces quelques lignes de Mme Lucie Cousturier, écrites en croqueton dans le *Signac* qui vient de paraître aux éditions George Besson, chez Crès : « La Société des Indépendants aurait pu être ornée d'un automate guindé, elle est défendue par un savant boxeur. Que Signac soit président depuis 1908, la précision de la date nous étonne; il semble qu'il le fut toujours. Il le sera tant qu'il existera, car il incarne ses principes. »

Il incarne aussi son histoire. Il est, en effet, avec Angrand et Seguin, l'un des très rares sociétaires inscrits depuis la fondation : novembre 1884. Précisément, à l'occasion de l'assemblée générale, une copieuse plaquette, le 25^e^ Bulletin de la Société, a été distribuée aux adhérents — ils sont plus de 2.000! — et nous la feuilletions en évoquant ce déjà si long passé, depuis cette année initiale où 103 artistes se risquaient à exposer au Pavillon de la Ville de Paris,

103, alors que la 33e exposition, en février dernier, en réunissait 1.330. De ces trente-trois manifestations indépendantes, pas loin d'une trentaine revivent dans notre mémoire, et nous revoyons successivement le cadre austère de la salle de l'Horticulture, le hall élancé des Arts libéraux, le Palais de Glace, le Garde-meuble du Colisée, les grandes serres, l'Orangerie, et puis enfin ces adorables baraquements du quai d'Orsay, qui sentaient bon le sapin humide, et dont aucun Grand-Palais du monde — aucun, non, aucun — n'aura jamais l'allègre splendeur.

Paul Signac a pu apporter à la Société cette bonne nouvelle : On ne la sacrifiera pas à l'exposition d'aviculture. Car il avait été question de livrer la rotonde aux aviculteurs, au temps même où les artistes devraient se répandre dans les galeries, si bien que les visiteurs des Indépendants auraient dû passer au travers des installations avicoles. Cela ne sera pas, et promesse en a été faite. Afin d'arranger les choses, le 34e Salon bénéficiera d'une prolongation de février en mars, après entente avec la Société nationale, si bien que les éleveurs de poules pourront « prendre possession de la place » en janvier, sans avoir à gêner personne. La place, oui, c'est-à-dire ce Grand-Palais qui, tour à tour, est voué à l'hippisme, à l'automobilisme, à l'aéronautique, aux expositions de choux et de carottes, à la race bovine, ovine, porcine, alors qu'une inscription frontale le dédie, ironique, *A la gloire de l'Art français.*

TABARANT.

Louis Ménard

Il était né à Paris en octobre de 1822. Aussi vient-on de signaler au passage le centenaire de cet aimable mythologue, philosophe indulgent, poète sonore, chimiste ingénieux — c'est à lui qu'est due la découverte du collodion — et qui fut peintre, et le fut même avec tant de passion que durant près de dix ans il négligea, s'il ne les abandonna pas tout à fait, ses recherches d'helléniste et de savant pour aller grossir, à Barbizon, l'illustre colonie des paysagistes. Il serait regrettable que l'auteur de ce livre charmant que sont les *Rêveries d'un païen mystique*, fît oublier l'auteur de ce tableau qui eut son heure de célébrité, la *Centauresse*, dont Fromentin ne dédaigna pas de reprendre le sujet.

Il avait, de bonne heure, voué l'admiration la plus ardente aux

maîtres de l'« Ecole » — la grande école, celle de la nature — Corot, Rousseau, Troyon, Daubigny, Dupré. Pourtant, ce n'est que vers 1860 qu'il entre résolument dans la carrière, après avoir acquis par un sérieux travail toutes les ressources du métier. Il envoie régulièrement aux Salons et les livrets portent : « Louis Ménard, élève de MM. Troyon et Th. Rousseau, 3, place de la Sorbonne. » Mais, à dire vrai, il ne se montrait plus guère à Paris, la forêt de Fontainebleau l'ayant pris tout entier. En 1861, il expose une *Compagnie de cerfs*, dont la critique relève les qualités réelles; en 1863, un *Effet d'hiver;* en 1864, une *Matinée d'automne*. Tout empreints d'une émotion mélancolique, ses paysages étaient bien l'expression de son panthéisme.

Louis Ménard, par René Ménard.
Musée du Luxembourg.

Or, à ses côtés, peignait son frère, René-Joseph, de cinq années plus jeune que lui, et qui, comme lui, aimait les arbres, les prés, la brume du matin ouatant les choses. Comme lui encore, il écrivait, mais sur l'art. Ils collaborèrent, publièrent en commun plusieurs ouvrages, un *Tableau historique des Beaux-Arts* (1866), un historique de *La Sculpture antique et moderne* (1867), le *Musée de peinture et de sculpture* (1872). René-Joseph, lui aussi, avait reçu l'enseignement de Troyon et de Rousseau. Il devint directeur de l'Ecole des Arts décoratifs et y professa jusqu'à sa mort, en 1887. Et telle était l'étroite union d'idées et de talent entre les deux frères, que tout de suite Louis Ménard apparut comme le successeur naturel de son cadet. Le ministre des Beaux-Arts n'hésita pas à nommer au professorat des Arts décoratifs l'érudit et lyrique écrivain qui avait été l'ami de Baudelaire, de Michelet, de Renan. Au reste, il y excella.

Il mourut en 1901. Son neveu est le paysagiste René Ménard, dont la sereine inspiration puise aux mêmes sources de l'Hellade, panthéistes et païennes. C'est en 1894 qu'il peignit le portrait de Louis Ménard que nous reproduisons ici.

T.

L'art du paysan russe

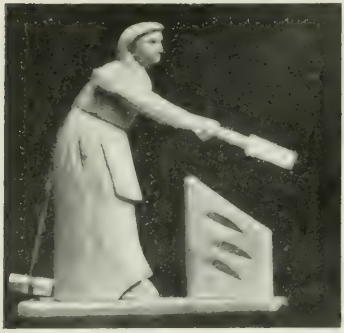

Le Comité de secours aux affamés de Russie ayant visité le district du Volga, trouva devant lui d'immenses étendues de pays que la famine avait faites désertiques. Pas un être humain dans les villages. Et c'est alors que dans les isbas vides il recueillit quantité de figurines taillées dans le bois tendre par des mains paysannes, et dont le caractère d'art était presque toujours saisissant. Les deux que nous reproduisons ici — nous en devons la communication à M. Stephen Valot — ont été choisies par nous entre une vingtaine également intéressantes : Elles représentent une femme battant son linge (mouvement animé par une ficelle) et un artisan de campagne.

Cette sculpture au couteau est, en hiver, l'occupation traditionnelle du paysan de cette région. Aussi fixe-t-elle souvent les types du folklore russe. Mais, en dehors de cette représentation générale, elle est variée à l'extrême, empruntant au milieu paysan les personnages qu'elle interprète : mendiants, bûcherons, seigneurs à cheval, chasseurs armés du fusil, dames à la promenade, animaux de toutes sortes (ours, chevaux, paons, hérons, hiboux, etc.). Jouets ou bibelots, nombre de ces sujets sont mécaniques. Un casse-noisettes est constitué par la rude mâchoire d'un héros de la légende, habillé d'un pourpoint à longue basque, portant de la main gauche une lanterne et, sur le poing droit, un oiseau. Et l'on peut, à bon droit, s'émerveiller de l'ingéniosité, de l'esprit d'observation, de l'instinct d'artiste qu'attestent ces menus objets, dont les dimensions vont de dix à quinze centimètres. L'expression des figures est obtenue par des raccourcis de dessin que ne désavoueraient pas les maîtres; les attitudes sont d'une surprenante vérité; les volumes, les modelés, les méplats font penser à nos plus modernes sculpteurs. T.

Livres

Paul Cézanne, par Camille Pissarro. (Eau-forte.)

Devenu vieux, Camille Pissarro préférait la société des jeunes gens à celle de ses contemporains. Au cours de ses quinze dernières années, il ne venait pas à Paris sans passer des soirées avec son cadet de quarante ans, M. Georges Lecomte, le documentant avec bonhomie sur son caractère, sa vie et ses opinions. De sorte que M. Lecomte, dont les souvenirs sont restés vivaces et qui d'ailleurs excelle à analyser le phénomène impressionniste, était qualifié pour écrire un *Camille Pissarro*. Cette œuvre de biographie et de critique paraît aux Editions Bernheim-Jeune. Elle est illustrée d'images en couleurs, fidèles aux originaux, et d'une quarantaine de phototypies exécutées d'après des toiles choisies avec tact. L'une de ces planches reproduit une sépia inconnue hier et qui date de l'adolescence du peintre : c'est un site tropical plein de cocotiers et de négresses.

Pissarro, né en 1830, dans une île danoise de la mer Caraïbe, avait, en 1841, été expédié par son père à Paris où l'institution Savary lui apprendrait le français, le calcul et la tenue des livres. (Le dessin l'intéressait davantage.) Il avait dix-sept ans quand ce père, impatient de le voir débuter dans le commerce, le rappela aux Iles. Laissons l'histoire à l'historien :

> Au moment de la séparation, M. Savary lui donna le seul enseignement professoral dont, en ce qui concerne les arts plastiques, Camille Pissarro ait jamais profité.
>
> — Surtout, ayez soin de dessiner beaucoup de cocotiers d'après nature! Sages paroles d'un homme qui, en les prononçant avec foi, se révélait excellent professeur de dessin. Elles laissaient aussi paraître le vif regret que cet enfermé, ce sédentaire avait de ne pouvoir aller découvrir la beauté des doux climats.
>
> Toute sa vie, pieusement, il dessina d'après nature. Et non pas seulement des cocotiers — en quoi se résumaient les imaginations exotiques du bon M. Savary, — mais tant d'autres arbres et toutes les fleurs, mais des coteaux et des rivières, mais des hommes et des femmes, mais des bêtes, des toits, des clochers, des enclos, tout ce qui le frappait par son caractère...

Ainsi des autres anecdotes du livre : à toutes M. Lecomte a su conférer une signification.

Le Courrier de la Presse

LE FISC, ENNEMI DES MUSÉES

Sous ce titre, la *Renaissance politique, littéraire et artistique* publie les résultats d'une large consultation ouverte chez les conservateurs de nos collections publiques non nationales, les édiles, les parlementaires et les fonctionnaires qualifiés; cette enquête se propose d'armer d'arguments irrésistibles les défenseurs de la proposition de loi Marcel Plaisant, Jean Locquin et Henry Simon, tendant à abroger la législation successorale qui frappe les legs recueillis par les musées.

Aux questions de la *Renaissance*, notre confrère et ami M. Jean Robiquet, conservateur du musée Carnavalet, répond en évoquant les illustres donations qui se fussent détournées des musées si la législation présente n'était heureusement toute récente :

Pour illustrer cette thèse, déclare M. Jean Robiquet, il suffirait de rappeler la genèse de ces belles galeries provinciales qui, de Lille à Lyon, de Grenoble à Nantes, d'Amiens à Montpellier, prolongent l'enseignement du Louvre aux quatre coins de la terre française. Elles doivent le plus clair de leurs trésors à de fastueuses donations ou à d'opulents héritages. Mais supposez qu'au lieu d'avoir été votée par les Chambres de 1917 et de 1920, la loi qui nous régit en matière successorale eût existé déjà au temps des Fabre, des Bruyas, des Lavalard, des Livois, des Desvoges, des Antoine Brasseur, croyez-vous que tous ces bienfaiteurs, tous ces grands amis des musées n'eussent par été quelque peu refroidis dans leurs intentions libérales? Combien d'entre eux se fussent prêtés à subir un impôt aussi exorbitant? Et, à défaut du testateur, combien de villes eussent payé elles-mêmes le prix d'une bonne fortune qui les eût ruinées pour dix lustres?

De son côté, notre confrère et collaborateur M. Em. Théodore, conservateur général des musées de Lille, verse aux débats des précisions juridiques et des faits d'expérience : alléguant les conditions dans lesquelles le dépôt qu'il gouverne acquit la *Vierge* d'ivoire léguée par M. de Girod de Resnes, et l'*antependium* du cabinet Agache.

S'il faut, déduit M. Théodore, examiner la question des chiffres, voyons par quelques exemples ce que devraient payer à présent au fisc des musées à qui seraient faits des legs :

Le tarif du 25 juin 1920 prévoit comme droits successoraux pour les étrangers — et par le fait pour les musées — pour un legs particulier :

d'une valeur de 100.000 fr., des droits s'élevant à 29.760 fr.;
d'une valeur de 200.000 fr., des droits s'élevant à 63.760 fr.;
d'une valeur de 500.000 fr., des droits s'élevant à 173.260 fr.;
d'une valeur de 1 million, des droits s'élevant à 373.260 fr.

Si le musée est légataire universel, il y a lieu de prévoir la taxe successorale, ce qui donne :

Pour un legs d'une valeur de 100.000 fr., des droits s'élevant à 36.756 fr. 60;

Pour un legs d'une valeur de 500.000 fr., des droits s'élevant à 222.173 fr. 20;

Pour un legs d'une valeur de 1 million, des droits s'élevant à 482.844 francs.

M. Albert Joliet, conservateur du musée de Dijon, écrit à son tour :

Il paraît au premier abord que la distinction établie entre les musées soit une raison de plus de maintenir l'antinomie qui ne devrait par exister entre l'« Etat » et la « province ». Le monde artistique devrait être un et on ne saurait comprendre plus longtemps toutes les classifications qui, dans un tout, font des compartiments que le bon sens se refuse à admettre.

Et M. Félix Bouisset, conservateur du musée Ingres, de Montauban, conclut cette première audience par un magique plaidoyer :

Il faut, en outre, que les donateurs aient la certitude que leurs legs ne seront pas discutés par des édiles plus zélés que compétents, qui, sous le prétexte de ne pas aggraver l'impôt, laisseront échapper un trésor de nature à rehausser le bon renom et le prestige de leur cité.

Il ne faut pas empêcher une ville dont la situation financière est difficile — elles sont nombreuses, malheureusement, celles qui sont dans ce cas depuis la guerre — d'augmenter ses moyens d'attraits pour les visiteurs ou les touristes.

La Curiosité

La première partie de la collection Haviland, estampes japonaises, peintures des écoles classiques et de quelques maîtres de l'Ukiyoyé, fera la substance de trois vacations, les 27, 28 et 29 novembre, à la salle 7 de l'Hôtel (expositions particulière et publique les 25 et 26, à la galerie Georges Petit). Commissaires-priseurs, M^es^ Lair-Dubreuil et Henri Baudoin; experts, MM. Charles Vignier et André Portier. Plus de cinq cents pièces passeront à cette vente initiale. Or, la collection Haviland ne compte pas moins de six mille estampes, dont quinze cents sont de premier ordre. La dispersion totale n'en sera donc pas de si tôt un fait accompli.

Préfaçant discrètement le catalogue, M. Charles Vignier dit :

« Rétif à tout conseil, à toute influence, à tout exemple, pendant une quarantaine d'années, M. Haviland acheta ses estampes une à une, pour sa seule et jalouse dilection — car il ne les montrait guère. Dès la première et jusqu'à la dernière, dans toutes, passionnément, il rechercha la joliesse, la grâce, l'élégance, le charme, et ce fut aux artistes qui adulèrent la femme : Harunobu, Koriusaï, Buncho, Kiyonaga, Utamaro, Yeishi, qu'il se voua presque exclusivement. »

Delacroix
Esquisse pour le plafond de l'ancien Hôtel-de-Ville.

Ajoutons que les tableaux modernes de cette collection seront vendus le 7 décembre, à la salle 7.

La vente de la princesse d'Atora Colonna occupera, le 23 novembre, les salles 5 et 6 réunies, et les 24 et 25, la seule salle 6. (Me Lair-Dubreuil et Raymond Oudard; MM. Féral, Paulme et Lasquin.) Exposition le 22. Elle offrira quelques intéressants tableaux anciens, entre lesquels deux Francesco Guardi.

*

Les héritiers Falguière ont-ils été bien inspirés en faisant passer à l'Hôtel Drouot les statuettes et maquettes provenant de l'atelier du maître, aujourd'hui si profondément oublié? Non, certainement, car ce fut, salle 8, une vacation pénible. Statues et statuettes réunies ne formèrent qu'un produit total de 3.863 francs. La *République* fit 50 francs; *Balzac*, 110; le *Gambetta* de Cahors, 80; *Danton*, 65; *Pasteur*, 70; le deux maquettes du *Daudet*, 90; et l'on ne donna que 140 francs du projet de *Monument à la Révolution*, qu'évita le Panthéon du fait de la mort de l'artiste. En revanche, et grâce à l'Amérique, le *La Fayette* trouva preneur à 620 francs, qui ne représentaient que 42 dollars.

Ventes à Bruxelles :

Trois ventes sont prochaines à la galerie Georges Giroux. D'abord, on y dispersera, le 27 novembre, la collection particulière de feu le peintre belge Fernand Knopff. Le catalogue mentionne une curieuse peinture de Delacroix (47 cent. de diamètre), esquisse de son plafond central du Salon de la Paix à l'ancien Hôtel-de-Ville de Paris, incendié au temps de la Commune. Elle appartint à Andrieux, puis passa aux mains de Dutilleux, à la vente de qui, en mars 1874, elle fut adjugée 550 francs à Robaut, qui en fit une gravure. Elle devint, par la suite, la propriété de Fernand Knopff.

Le 7 décembre, l'heureux créateur de *Mlle Beulemans*, M. Fonson, liquidera la collection de modernes qu'il a formée, et que domine un Renoir, entouré d'un Van Dongen, d'un Roussel, d'un Friesz, d'un Ménard, auxquels il faut ajouter deux Rodin, un marbre et un bronze.

Enfin, le 21 décembre, aura lieu la vente des anciennes faïences bruxelloises composant la collection de M. Dachsbeck.

*

C'est Me Motel qui a été nommé président de la Chambre des Commissaires-priseurs du département de la Seine pour l'année 1922-1923. Me Lair-Dubreuil en est le syndic.

T.

Ici...

UNE AFFAIRE LIGIER-RICHIER

Par son testament, dont ici même on avait dit quelque chose, Henry Bataille avait exprimé le vœu que sur sa tombe fût érigé le moulage du célèbre *Squelette*, œuvre de Ligier-Richier, qui domine l'autel de René de Châlons dans l'église Saint-Pierre de Bar-le-Duc. Toutes autorisations données par la Commission des Monuments historiques, moyennant certaines conditions, et par la ville de Bar-le-Duc qui s'engageait à les observer, l'opération fut commencée. On apprit bientôt qu'elle avait déterminé de déplorables mutilations; un doigt et le bras levé du *Squelette* avaient été cassés. La presse répétait les affirmations d'un de nos grands confrères quotidiens qui faisait dire *à son correspondant* de Bar-le-Duc : « *on annonce que* » certains accidents se sont produits. Une enquête menée par le *Temps* a rétabli la vérité, moins tragique : voici les précisions qu'elle fournit sur l'état

Squelette de Ligier-Richier à Bar-le-Duc.
(*Cliché des Monuments Historiques.*)

du chef-d'œuvre, — avant le moulage, et sur les « mutilations » provoquées par lui :

« Le *Squelette* est en pierre couverte d'un vernis; il se sépare en trois fragments; en effet, au cours des hostilités, l'œuvre avait été démontée pour être transférée hors de la zone de combat. De ces trois éléments, le premier comporte les jambes jusqu'au bassin; la jambe droite était cassée au niveau des chevilles, un orteil est refait au plâtre; la gauche est la plus endommagée, elle a subi deux fractures, au niveau inférieur du mollet et sous le genou; le gros orteil et le talon sont restaurés au plâtre. Un second fragment se compose du torse, de la tête et du bras droit replié sur les côtes; son index est refait en plâtre. Enfin le bras gauche érigé constitue le troisième fragment qui n'est pas scellé à l'ensemble, mais seulement maintenu par un tenon s'engageant librement. Le morceau porte la trace de cinq fractures antérieures et la main est entièrement refaite. C'est un doigt de cette main moderne qui, en effet, s'est décollé au cours du moulage. »

L'Académie des Inscriptions a toutefois émis un vœu tendant à l'interdiction de prendre, si ce n'est pour des fins d'enseignement, le moulage des œuvres classées.

Le squelette démonté.

ENCORE UN MARCHAND DE TABLEAUX

Collectionneurs et peintres connaissent Jacques Rodrigues-Henriques. Personne ne pontifie moins, mais peu sont documentés de façon aussi exacte sur l'art d'aujourd'hui. Et on aime son ardeur. S'il intervient dans une de ces conversations à motif esthétique qui tôt languissent, c'est toujours pour la faire rebondir par une remarque insolite et juste ou quelque verte plaisanterie. Grâce à sa verve contagieuse, tout le monde aura de l'esprit dans la boutique de dessins, estampes et tableaux qu'il ouvre rue Bonaparte, 20.

L'inaugurer par une exposition de gens déjà glorieux lui était facile : il n'avait qu'à puiser dans ses casiers. Il a préféré montrer d'abord un groupe de peintres jeunes comme lui, de peintres dont l'originalité toute fraîche donne encore prétexte à controverse, Favory, Gernez, Gimmy, Simon Lévy, Malançon. Voilà pour son entreprise un début sympathique. — F. F.

LES EXPOSITIONS

On visitera au cours de cette quinzaine :

Au Grand-Palais, le *Salon d'Automne*. — Au musée Galliera, les travaux des *anciens élèves de l'Ecole Boulle*, et une exposition de *bijoux populaires*. — Au Pavillon de Marsan, le *Salon de la « Décoration française contemporaine »*. — Galerie Barbazanges, 108, faubourg Saint-Honoré, l'exposition de l'*Art dans le Sport*. — Galerie Bernheim-Jeune, 15, rue Richepance et 25, boulevard de la Madeleine, (l'exposition *Louise Hervieu* prenant fin le 18), à partir du 20, *Raoul Dufy*. — Galerie Druet, 20, rue Royale, jusqu'au 24, *Henry de Waroquier* et *Barat-Levraux*, et à partir du 27, *Borgeaud* et *Favory*. — Galerie Hébrard, 8, rue Royale, *Bugatti*. — Galeries Georges Petit, *André Davids*, *Rédelsperger*. — Galerie La Licorne, 110, rue La Boétie, jusqu'au 23, *Verdilhan Mathieu* et *Kikoïne;* à partir du 24, *Kremègne* et *Marguerite Crissay*. — Galerie « L'Effort Moderne », 19, rue de la Baume, *Auguste Herbin*, et une exposition d'*œuvres anciennes et modernes*. — Galerie Terrisse, 94, boulevard Haussmann, jusqu'au 25, *Géo Gyaniny*. — Galerie Reitlinger, 12, rue La Boétie, *Albert Sardin*. — Galerie Joseph Billiet, 24, rue de la Ville-l'Evêque, *Le Fauconnier*. — Galerie Visconti, 26, rue de Seine, jusqu'au 18, *Henri Pacquet*. — Galerie Marcel Bernheim, 2 *bis*, rue Caumartin, jusqu'au 18, *exposition d'art contemporain*, puis

André Fraye. — Galerie Hector Brame, 68, boulevard Malesherbes, *Frank-Will.* — Galerie « Styles », 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré, *Edmond Heuzé.* — Galerie Simon, 29 *bis*, rue d'Astorg, les « *Inconnus* ». — Au « Nouvel Essor », 40, rue des Saints-Pères, jusqu'au 22, *Morin-Jean.* — Galerie Jacques Rodrigues-Henriques, 20, rue Bonaparte, *exposition d'un groupe.* — Galerie Devambez, boulevard Malesherbes, *le groupe Louis Dauphin.* — Galerie Allard, 20, rue des Capucines, *Paul Alex Desmacker.* — A l'Association France-Pologne, 7, rue de Poitiers, *Monuments et paysages de Pologne.* — Galerie « Artes », 8, rue Tronchet, *Louis Cabié.*

Galerie du Centaure, 10, rue du Musée, à Bruxelles, jusqu'au 25, *Paul Maas*, puis *A. Claes-Thobois.*

...et ailleurs

OPINION ANGLAISE SUR CÉZANNE

M. Clive Bell vient de publier à Londres, chez Chatto et Windus (7 shellings net) : *Since Cézanne*, « Depuis Cézanne », et dans cet ouvrage l'auteur déclare en substance : « Cézanne fut l'un des plus grands peintres qui vécût jamais. Cela est prouvé par l'extension de son influence. Il est le Colomb d'un Nouveau-Continent des Formes. Son art est une merveilleuse révélation. Ni Renoir ni Degas n'ont eu une si complète influence sur la peinture de ce temps. »

UN INSTITUT INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE

Quelques savants français, hollandais, anglais, belges, américains et italiens, sur l'initiative de Mrs. S. Arthur Strong et de M. Jean Colin, réunis à la British School de Rome, viennent de jeter les bases d'un institut intenational d'archéologie, dont l'objet est de porter rapidement à la connaissance des travailleurs les travaux parus dans le monde entier et d'établir un accord entre les diverses sociétés savantes et revues qui publient des bulletins bibliographiques. L'institut possédera son propre Bulletin où il centralisera les renseignements mondiaux, fournis par un corps de correspondants nationaux et régionaux.

LE MYSTÉRIEUX MARIAGE DE GAINSBOROUGH

La « petite histoire de l'art » vient de s'enrichir d'une certitude nouvelle. On sait maintenant qui fut la mystérieuse femme du peintre

Gainsborough. L'identité de Margaret Burr n'avait jamais été établie. A seize ans, en juillet 1746, elle épousait Thomas Gainsborough qui avait alors 19 ans. Détail curieux et troublant : elle recevait chaque année une rente de 200 guinées « adressée par un duc anonyme » — son père, disait-on. On prétendit, un peu plus tard, qu'elle était la fille du puissant duc de Bedford. Mais ce n'était qu'une hypothèse. Or on vient de retrouver des lettres autographes et autres documents où il est prouvé que les 200 guinées provenaient bien de la trésorerie du duc de Bedford, Charles Noel, qui mourut en 1756. L'instinct des fureteurs ne s'était pas trop égaré en présumant que mon Gainsborough avait du sang royal dans les veines. Il est à remarquer que Gainsborough, parmi les nobles portraits qu'il signa, ne peignit jamais son illustre beau-père, pas plus qu'aucun des membres de la famille ducale des Bedford.

DES FRESQUES AGÉES DE TRENTE-CINQ SIÈCLES

Elles ont été récemment exhumées à Tell Amarna, à deux cents kilomètres au sud du Caire, sur l'emplacement d'un village qu'habitaient les ouvriers chargés de construire les tombeaux pour les notabilités de la cour de Tall Amarna, ancienne capitale fondée en 1370 avant notre ère. Dans ce village fut construite, plus tard, une villa d'Etat pour le souverain, et c'est dans cette demeure mise au jour, qu'avec des mosaïques que vient d'exposer la société des antiquaires, à Londres, ont été trouvés des pans de murailles revêtus de peintures. Les travaux continuent et l'on espère dégager des salles décorées de même façon.

REVUE DES REVUES

Il Primato artistico (juillet). — *Galileiana.* Etude sur les polémiques artistiques, et autres, relatives à Galilée, depuis quelques mois. Iconographie du personnage, et notamment le portrait des Offices, par Guisto Substermans, et le tombeau de l'église Santa Croce, à Florence. — Considérations sur l'*Art des enfants*, à l'occasion de l'Exposition d'art infantile organisée à Milan par le Cercle d'art. Plusieurs œuvres, d'un caractère surprenant, accompagnent le commentaire de Ligdamo. — *La loi pour la protection des beautés naturelles.* — I. P. A. se réjouit qu'elle vienne d'être définitivement votée en Italie et en fait remonter tout l'honneur à l'« Association nationale pour les Paysages et Monuments pittoresques » qui en prit l'initiative, il y a dix années.

Pascal Forthuny.

Paroles

Entendu au Salon d'Automne, devant l'intéressant *Diorama d'une ville contemporaine*, de Le Corbusier. Deux humbles visiteurs échangent leurs impressions :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est une ville. Contemporaine, qu'elle s'appelle. C'est quelque part, à l'étranger.

L'un des dessins de Louise Hervieu exposés chez Bernheim-Jeune.

Le Gérant : DESPORTES

Moderne Imprimerie, LOTH, Dir., 37, rue Gandon, Paris.

Acte de Vente du Fonds primitif CHENUE

Par devant les notaires Publics du Département de la Seine, fut présent le citoyen Pierre NOEL, *layetier, lequel a par les présents vendu à*

Jean-Adam CHENUE

son apprenti, demeurant avec lui, et acceptant :

« Le fond de son état et profession de layetier qu'il exerce, rue Croix-des-Petits-Champs, nº 102, division de la Halle aux Blés ;

« Le fond de son état ensemble et les outils et ustensiles en dépendant, *consistant en trois établis, deux colombes, deux scies, trois rabots, quatre équerres, deux enclumes, un varlet, une hache, trois tenailles, quatre marteaux et autres menus outils.*

« Cette vente est faite à la charge par le dit CHENUE qui s'y oblige, de loger et nourrir à ses frais le dit NOEL pendant trois années ».

L'An dix de la République, le six Ventose.

Wagons automobiles pour Transports de tableaux, mobiliers et objets d'art. Garde-meuble spécialement aménagé pour l'emmagasinage des objets d'art et des mobiliers destinés aux ventes par commissaires-priseurs.

LA MAISON CHENUE

(A LA CROIX DE LORRAINE)

n'a aucune succursale; les ordres sont reçus 5, rue de la Terrasse
Tél, : Wagram 03-11

Correspondant à Londres : JACQUES CHENUE,
10, Great S. Andrew Street, Shaftesbury Avenue W. C. — Tél. : 4680 Central

UNION.DES.FIRMES
DE.L'A.BEL'COL'OR

COULEURS.ET. VERNIS
POUR.LES.ARTS.

H.L.FANKHAUSER - PARIS

Galerie
JOSEPH
BILLIET
& Cº
24 rue de
la Ville l'Evêque
PARIS

Collection Ch. Haviland

Estampes Japonaises

Peintures des Écoles classiques

Maîtres de l'Ukivoyé.

HOTEL DROUOT, SALLE N° 7

Du 27 au 29 Novembre.

Laques du Japon

Des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ siècles

Sculptures, Masques, Netzukés

HOTEL DROUOT, SALLE N° 7

Du 30 Novembre au 2 Décembre.

VENTE APRÈS DÉCÈS

en vertu d'un jugement du Tribunal de Limoges.

EXPOSITIONS : GALERIE GEORGES PETIT

8, Rue de Sèze, les 25 et 26 Novembre.

EXPERTS :

M. C. VIGNIER
4, Rue Lamennais

A. PORTIER
24, Rue Chauchac

COMMISSAIRES-PRISEURS :

M^e^ F. LAIR-DUBREUIL
6, Rue Favart

M^e^ Henri BAUDOIN
10, Rue Grange-Batelière

École de Danse

Jeanne Ronsay

17, Rue Caumartin

I

ÉDUCATION RYTHMIQUE
DE L'ENFANT

II

DÉVELOPPEMENT
MUSCULAIRE & PLASTIQUE
DE LA FILLETTE

III

ÉVEIL DE LA FACULTÉ
CRÉATRICE CHEZ L'ADULTE

IV

RÉALISATION STYLISÉE
DES FORMES MUSICALES
MODERNES. IMPROVISATION.
MISE EN SCÈNE DES BALLETS.
EXERCICES D'INTERPRÉTATION
ET DE COMPOSITION.

COURS EN PLEIN AIR
PENDANT LA BELLE SAISON